

**Zeitschrift:** Revue économique Suisse en France  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 77 (1997)  
**Heft:** 4: Repères 97

**Artikel:** Un entretien avec Jean-Luc Peyrot : Credit Suisse Hottinguer : retour aux sources  
**Autor:** Bartu, Friedemann / Peyrot, Jean-Luc  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-889319>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 31.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Un entretien  
avec Jean-Luc Peyrot

# Credit Suisse Hottinguer : Retour aux sources

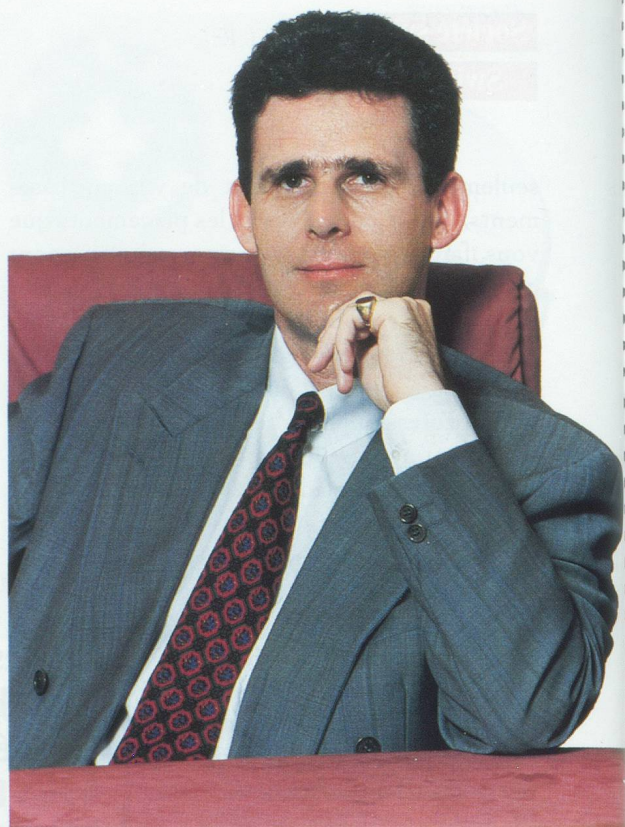


Propos recueillis par

**Friedemann  
BARTU**

Correspondant  
économique en  
France de la  
Neue Zürcher  
Zeitung.

Le 2 octobre dernier, le Crédit Suisse (France) a pris une participation de 70 % dans le capital de la Banque Hottinguer à Paris. Le 31 décembre 1997, les deux établissements ont décidé de fusionner sous le nom de Credit Suisse Hottinguer. La Banque Hottinguer, créée en 1786 par Jean-Conrad Hottinguer, originaire de Zurich, est une des dernières vraies banques privées familiales françaises. Elle occupe depuis longtemps une position de référence en France dans le domaine des patrimoines privés et professionnels. Malgré un essai infructueux de diversification dans le secteur du crédit aux PME-PMI, la Banque Hottinguer jouit d'une excellente réputation, notamment grâce à une approche long terme de ses relations avec la clientèle, fondée sur la confiance et la discrétion. Dans un entretien avec la Revue, le nouveau Président du Directoire, Jean-Luc Peyrot, explique la stratégie de Credit Suisse Hottinguer en France.



**Credit Suisse Hottinguer n'est guère qu'une filiale, une succursale comme d'autres du Credit Suisse Group en France. Comment allez-vous pouvoir maintenir la spécificité de la Banque Hottinguer ? Ne craignez-vous pas un choc des cultures ?**

Jean-Luc Peyrot : Deux choses sont à dire à ce propos. Il ne faut tout d'abord pas exagérer le choc de culture. Quand vous allez au siège principal du Credit Suisse à Zurich ou dans d'autres immeubles du groupe, vous y remarquez une très grande qualité d'accueil proche de celle d'une banque privée. Cela étant, les évolutions des cinquante dernières années ont effectivement donné une culture et un style très différents aux grandes banques. Dans la logique du partenariat instauré avec la famille Hottinguer, qui possède une participation minoritaire significative dans Credit Suisse Hottinguer, nous avons l'intention de préserver au maximum l'originalité de cette maison traditionnelle. Les statuts de la banque ont été modifiés pour introduire un Conseil de Surveillance dont la présidence a été confiée au Baron Hottinguer.

**« Nous avons l'intention de préserver au maximum l'originalité de cette maison traditionnelle. »**

La deuxième réponse que l'on peut faire à votre question est la présence fortement ancrée, au sein du Credit Suisse Group, d'un certain nombre de banques privées indépendantes. Contrairement à nos concurrents, elles forment un groupe-clé dans l'organigramme de Credit Suisse Private Banking. Citons les principales : la Banque Leu, la Banque Hofmann et la Clariden Bank. Credit Suisse Hottinguer se trouve donc en compagnie de sociétés illustres.

**Mais, concrètement, qu'allez-vous faire de Credit Suisse Hottinguer ?**

**J.-L. P. :** Paradoxalement, nous allons la recentrer sur l'activité traditionnelle de gestion de patrimoines. D'ailleurs, ce retour aux sources avait déjà été amorcé ces dernières années par la direction générale de la Banque Hottinguer. Il faut savoir que la Banque Hottinguer avait pondéré, à un moment donné, son profil de banque privée afin de privilégier une image de banque d'affaires.

**Ce n'était pas un mauvais choix au regard du petit nombre de banques d'affaires locales en France.**

**J.-L. P. :** L'idée était bonne en effet, mais je ne suis pas sûr que c'était sa vocation première. Vous faites allusion au marché, mais quand on analyse les points forts de la Banque Hottinguer, on se rend compte qu'elle dispose vraiment tant de par sa tradition que de la qualité de sa clientèle et de celle de son équipe de véritables atouts pour être une banque privée ; moins, comparée aux Banques Lazard ou Rothschild par exemple pour être une banque d'affaires. Et avec l'arrivée du Credit Suisse dans son capital, le retour aux sources se fait de façon double : un retour sur le métier de la gestion de patrimoines et un retour à ses origines suisses.

**Ce retour aux sources ne risque-t-il pas d'engendrer des conflits d'intérêt entre les activités qui étaient propres à la Banque Hottinguer et au Crédit Suisse (France) ?**

**J.-L. P. :** Notre intention est de maintenir le caractère français de la Banque Hottinguer tout en lui apportant les moyens de sa croissance par une étroite synergie avec les équipes compétentes du Groupe. Pour atteindre cet objectif, nos deux entités ont fusionné le 31 décembre 1997. Ainsi la clientèle des deux maisons garde les mêmes interlocuteurs et ne devrait voir ses habitudes modifiées que par le regroupement des deux banques au siège de la Banque Hottinguer, 38, rue de Provence à Paris.

Il faut situer cette opération dans la perspective du Credit Suisse Group et de ses quatre unités d'affaires maintenant bien établies : Credit Suisse, Credit Suisse Private Banking, Credit Suisse Asset Management et Credit Suisse First Boston (banque d'affaires et d'investissement international). Il n'y a donc pas en France de siège du Credit Suisse Group ou du Credit Suisse. Il y a l'unité Credit Suisse Private Banking qui développe dans l'Hexagone sa stratégie propre et qui est aujourd'hui présente par l'intermédiaire de Credit Suisse Hottinguer épaulée, pour la gestion de certains OPCVM et de la clientèle institutionnelle, par Credit Suisse Asset Management (France) SA qui sera aussi associée au développement futur de Credit Suisse Hottinguer.

**A propos du Credit Suisse, comment expliquez-vous le profil bas que les banques suisses ont de tout temps adopté en France ?**


**J.-L. P. :** Au niveau des banques étrangères, il y a peu de « success story » en France, à l'exception souvent mentionnée de la Banque Morgan, dont la création est très ancienne et qui, à Paris, a toujours été considérée un peu comme une banque française. Par contre, les exemples d'échec sont nombreux. Je ne pense pas que le marché français ait été jusqu'à ce jour très ouvert et favorable aux banques étrangères. Cela s'explique par son côté réglementé, contrôlé, non seulement au plan juridique mais aussi - et surtout - au plan administratif et opérationnel. On sent très bien que la France est un pays particulièrement centralisé et que l'influence des autorités

politiques et administratives déborde les frontières strictes de l'Etat. Et donc les grandes affaires ont de la peine à se développer sans l'appui des décideurs très souvent issus des pouvoirs publics.

**Ce bas profil des banques suisses ne s'explique-t-il pas, au moins partiellement, aussi par les flux importants de capitaux qui quittent la France vers la Suisse et qui font que tout ce qui concerne le « private banking » se déroule de toute façon en Suisse ?**

**J.-L. P. :** Il est certain que la Suisse est un centre off-shore important qui bénéficie de la confiance d'une importante clientèle étrangère, y compris française. Mais je ne crois pas que cela soit la raison de la faible présence des banques suisses en France. Encore une fois, la France de par son environnement général, n'est à priori pas un pays très favorable pour l'implantation d'établissements financiers étrangers. Placé au niveau européen, ce phénomène est d'ailleurs continental par rapport à la Cité de Londres qui a su créer les conditions optimum pour être un véritable centre financier et où d'ailleurs la présence des banques suisses est très importante. Ceci étant dit, nous constatons des signes de plus grande ouverture du marché français et un accueil très favorable de la part des autorités de tutelle.

**L'acquisition de la Banque Hottinguer est-elle signe d'une stratégie de renforcement de votre présence en France ?**

**J.-L. P. :** Oui, mais pas uniquement. Elle reflète aussi et surtout une stratégie de développement de l'activité « gestion de patrimoines » au cœur des grands marchés mondiaux et notamment européens. L'apport de la culture Hottinguer est pour nous un enrichissement qui devrait nous permettre d'atteindre en France, dans ce secteur, une croissance importante et de faire de Credit Suisse Hottinguer un acteur significatif dans ce métier. 

**Ainsi la clientèle des deux maisons garde les mêmes interlocuteurs**